

COVID 19 - PRISE EN CHARGE D'UN PATIENT LORS D'ENDOSCOPIE

ADAPTATION DES RECOMMANDATIONS AU 29 NOVEMBRE 2021

Le port du masque et le respect des gestes barrières (hygiène des mains, respect des distances lorsque c'est possible) reste toujours recommandé pour les professionnels de la santé durant toute leur activité professionnelle aussi bien chez le personnel immun que non immun. ([voir définition immunité](https://www.hpci.ch/prevention/fiches-techniques/contenu/covid-19-immunit%C3%A9-d%C3%A9finition) (<https://www.hpci.ch/prevention/fiches-techniques/contenu/covid-19-immunit%C3%A9-d%C3%A9finition>))

1. Mesures générales en endoscopie

Mesures générales

- Informer les patients par courrier qu'il n'est pas opportun de se déplacer en présence de symptômes compatibles avec une infection au CoVID-19 (malaise, fatigue, fièvre, toux, difficulté à respirer...)
- Mettre à disposition de la solution hydro-alcoolique pour les patients
- En cas de signes cliniques d'infection respiratoire, l'indication de l'endoscopie doit être rediscutée
- Pour les patients hospitalisés en soins intensifs, l'examen doit être réalisé (sauf exception) dans le service

2. Prise en charge d'un patient asymptomatique

- Évaluer l'état clinique du patient
- Si absence de symptômes infectieux compatibles avec une infection au CoVID-19, procéder à l'examen en respectant les mesures suivantes

Matériel de protection

- Pour les procédures par abord oral :
 - port du masque FFP2 et de lunettes de protection
OU
 - port du masque de soins et d'une visière
- Pour les procédures par abord ano-rectal :
 - port du masque de soins et lunettes de protection (ou visière)
ET
 - port du masque de soins par le patient
- Masque FFP2 à porter par le médecin et la personne qui assiste; ce masque FFP2 peut être conservé durant 8 heures du moment qu'il est conservé à l'abri de la poussière (sachet plastique, enveloppe, etc).
- Surblouse, la surblouse peut être réutilisée si non souillée et si stockée suspendue sur un statif (côté externe vers l'extérieur).
- Gants à usage unique.
- Lunettes de protection à usage unique ou réutilisable; si lunettes réutilisables doivent être désinfectées après chaque utilisation et conservées à l'abri de la poussière (sachet plastique, enveloppe, etc).
- Solution hydro-alcoolique.

Procéder à une désinfection des mains avant et après toute manipulation du matériel de protection

Prise en charge de l'environnement

- Désinfection minutieuse de toutes les surfaces avec le produit nettoyant/désinfectant usuel.

Retraitement des dispositifs médicaux et de l'équipement

- Nettoyage/désinfection selon les procédures usuelles.
- Une attention particulière est à apporter aux claviers et écrans.

Déchets

Elimination des déchets selon les filières usuelles

- Déchet de type A (urbains) tout le matériel non coupant/ tranchant.
- Déchet de type B2 (coupant/tranchant) dans un safe-box homologué.

3. Prise en charge d'un patient confirmé CoVID-19

Juger de la pertinence de l'examen et si l'examen se justifie:

- Faire mettre un masque au patient dès son arrivée au cabinet et l'installer directement dans la salle d'examen
- Limiter le nombre de personnes présentes et les va et vient inutiles
- Port de la tenue de protection (masque FFP2, surblouse, lunettes de protection, gants) pendant l'examen selon les modalités citées plus haut
- **Ventiler la salle d'examen pendant 15 minutes au minimum**

→ Pour le détail de la gestion du patient, de l'endoscopie et la désinfection

Se référer à la [Recommandation vaudoise émise par le groupement des gastro-entérologues vaudois \(MAJ 09-06-20\)](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/200606%20GGV_COVID%20-%20Recommandations%20vaudoises%20pour%20les%20investigations%20gastro-intestinales%20au%20cours%20de%20la%20pande%CC%81mie%20COVID-19.pdf) (https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/200606%20GGV_COVID%20-%20Recommandations%20vaudoises%20pour%20les%20investigations%20gastro-intestinales%20au%20cours%20de%20la%20pande%CC%81mie%20COVID-19.pdf)


→ Pour la prise en charge des professionnel avec des symptômes compatible avec CoVID


Se référer à la [Recommandations générales CoVID-19](https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/n-cov-prise-en-charge-dun-patient-suspect-dinfection-%C3%A0) (<https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/n-cov-prise-en-charge-dun-patient-suspect-dinfection-%C3%A0>)

Voir également :

- Recommandations générales CoVID-19 (<https://www.hpci.ch/prevention/recommandations/contenu/n-cov-prise-en-charge-dun-patient-suspect-dinfection-%C3%A0>)

PIÈCE(S) JOINTE(S):

 [Recommandation vaudoise pour investigation gastro pendant la pandémie de CoVID-19 \(MAJ 09-06-20\) \(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/200606%20GGV_COVID%20-%20Recommandations%20vaudoises%20pour%20les%20investigations%20gastro-intestinales%20au%20cours%20de%20la%20pande%CC%81mie%20COVID-19.pdf\)](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/200606%20GGV_COVID%20-%20Recommandations%20vaudoises%20pour%20les%20investigations%20gastro-intestinales%20au%20cours%20de%20la%20pande%CC%81mie%20COVID-19.pdf)

 [faible risque CoVID-19 lors d'endoscopie \(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/Low%20risk%20coVID-19%20during%20endoscopy.pdf\)](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/Low%20risk%20coVID-19%20during%20endoscopy.pdf)

Dernière mise à jour le 17/02/2022